

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL540

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 2

I. – À la fin de l’alinéa 8, substituer aux mots :

« et 706-74-1 »

les mots :

« , 706-74-1 et 706-75 ».

II. – En conséquence procéder à la même substitution à l’alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination pour mettre en cohérence les différentes compétences concurrentes.